

Zeitschrift:	Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
Band:	77 (1994)
Artikel:	Rapport préliminaire sur la campagne de fouille d'Orbe VD-Boscéaz 1993
Autor:	Paratte, Claude-Alain
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-117413

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Claude-Alain Paratte

Rapport préliminaire sur la campagne de fouille d'Orbe VD-Boscéaz 1993

1. Introduction

Mandaté par la section monuments historiques et archéologie du département des travaux publics, l’Institut d’archéologie et d’histoire ancienne de l’université de Lausanne (IAHA), sous la responsabilité de D. Paunier, s’est retrouvé, pour la huitième année consécutive, sur le site de la *villa* gallo-romaine d’Orbe-Boscéaz, pour sa traditionnelle campagne d’été¹.

Le plan du site de Boscéaz, célèbre depuis le siècle dernier, est maintenant bien connu grâce à la photographie aérienne et aux fouilles récentes². L’établissement, par ses dimensions (enclos de 400 m de côté, *pars urbana* de 230×100 m) ainsi que par le luxe et la diversité de ses aménagements (peintures murales, mosaïques, éléments d’architecture, placage de marbre, hypocaustes, latrines, bassins) représente l’un des plus importants ensembles résidentiels et ruraux de Suisse.

La *pars urbana*, véritable palais, se compose d’une partie centrale, bordée de deux ailes symétriques et saillantes vers la plaine de l’Orbe, reliées par un grand corridor (fig. 1).

2. Les découvertes

L’intervention de cette année a porté sur la partie occidentale du corps central de ce complexe résidentiel (fig. 1). Située à l’emplacement d’une petite éminence naturelle, elle a permis d’attester, pour la première fois sur le site, une succession de vestiges, du néolithique à l’époque romaine³ (fig. 2).

2.1 Le néolithique

Le néolithique est représenté par un fragment de lame asymétrique hors contexte en silex jurassien. Ce fragment, à chronologie large, mais souvent attesté au Néolithique moyen⁴, associé au mobilier céramique exhumé lors de la campagne précédente (Cortaillod classique⁵), permet de placer une occupation humaine sur le plateau de Boscéaz dès le premier tiers du 4e millénaire.

2.2. L’Age du Bronze

Cette période est marquée par la découverte d’une tombe à double sépulture d’enfants (fig. 2,A). Le fossé du second Age du Fer (voir plus loin) la coupe et entame partiellement un des squelettes. De forme rectangulaire, ses parois sont abruptes et descendant vers un fond ovoïde. Elle contenait d’un part le squelette d’un enfant en bas âge (de 5–10 ans selon les incisives), replié sur le côté droit et d’autre part un bébé d’âge périnatal replié quant à lui sur le côté gauche⁶. Le mobilier consiste en une quarantaine de tessons, dont une dizaine significatifs, présentant des melons et des cordons digités recoupés, caractéristiques du Bronze ancien⁷. Une pointe bifaciale en silice jurassienne, trouvée à proximité mais hors contexte, pourrait être rattachée à cette période pour laquelle ce type est déjà attesté.

2.3. Le Second Age du Fer

Grâce à la découverte d’une fosse, d’un fossé et d’un silo à grains enterré (fig. 2,B.C.D), associé à du mobilier céramique, à une fibule, à des graines et à des éléments de clayonnage, il est possible d’attester de manière certaine, l’existence d’un habitat indigène antérieur à la construction de la première *villa* gallo-romaine sur le site de Boscéaz.

Le fossé, dont la longueur, le tracé et la limite sud demeure inconnue, comportait des parois verticales et un fond plat (largeur 160 cm). Dans sa partie nord, son fond remonte et finit en arc-de-cercle (fig. 2). Sa profondeur minimale est de 100 cm.

Le silo, de forme circulaire (diamètre à la découverte 180 cm, diamètre à sa base 210 cm) et à fond plat a livré une grande quantité de graines. Il atteint une profondeur minimale de 120 cm.

Le mobilier caractéristique provenant de ces vestiges consiste en céramique modelée à surface de couleur hétérogène, parfois lissées, de jattes à bords rentrants, de pots ovoïdes et de gobelets carénés à col développé⁸. Une fibule

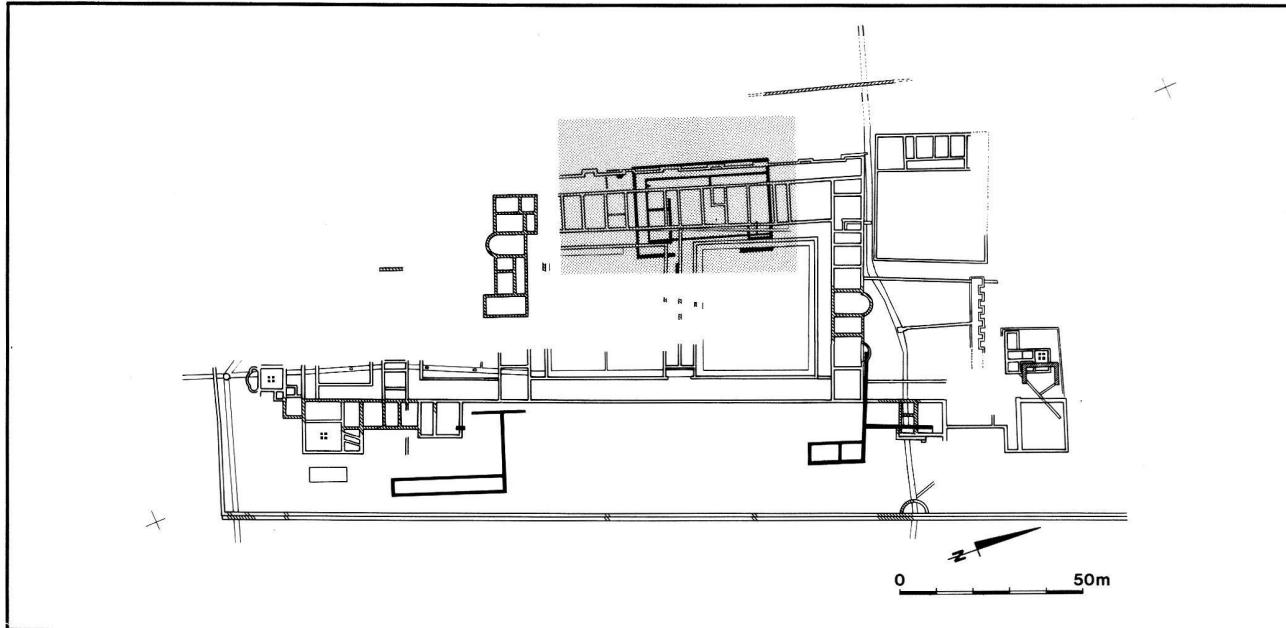


Fig. 1. Orbe VD, Boscéaz. Plan général de la *pars urbana*; en grisé, la surface explorée en 1993; hachurés, les murs découverts lors des fouilles anciennes; en noir, les vestiges antérieurs à la *villa* principale. Dessin IAHA, J. Bernal.

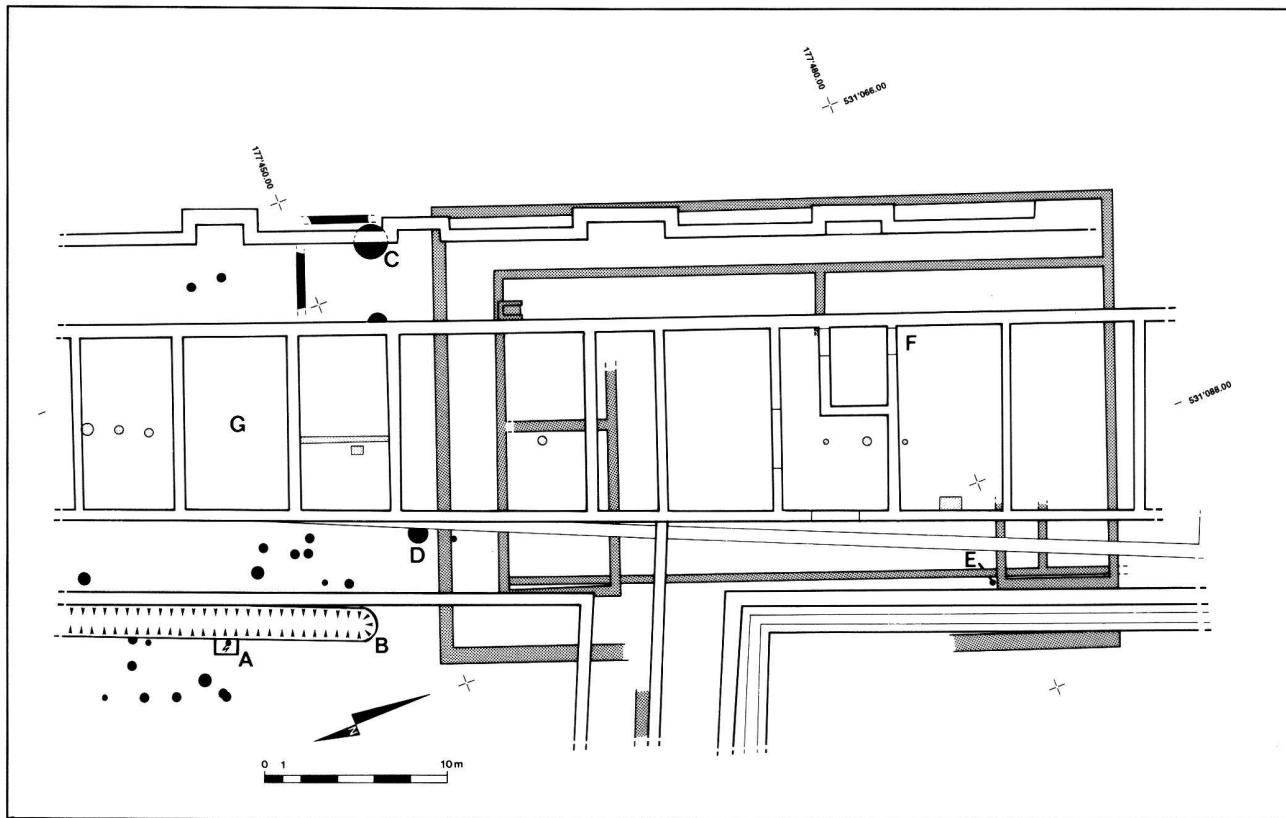


Fig. 2. Orbe VD, Boscéaz. Plan schématique des vestiges découverts en 1993. En noir, les structures préromaines; en gris foncé, la première *villa*; en blanc, la *villa* principale; en gris clair, les structures tardives. A inhumation Bronze ancien; B fossé La Tène ancienne; C silo La Tène ancienne; D fosse Tène ancienne; E inhumation La Tène ancienne ou moyenne; F seuil de calcaire; G pièce à mosaïque. Dessin IAHA, J. Bernal.

a également été mise au jour, à arc allongé et épaisse et à pied libre⁹. Ce mobilier permet de dater ces structures de La Tène ancienne, probablement B1.

Enfin, au nord de ces vestiges (fig. 2,E), scellée par les murs du premier établissement romain, une tombe a également été mise au jour. Elle consiste en l'inhumation d'un individu couché sur le ventre. Il s'agit d'un jeune adulte de sexe indéterminé portant un bracelet de fer au poignet droit, accompagné d'une offrande de faune¹⁰. Ce type de sépulture, associé à la proximité des vestiges d'habitat nous autorise à la placer à La Tène ancienne, éventuellement moyenne¹¹.

D'autres traces de structures préromaines ont également été mises au jour. Il s'agit de fonds de trous de poteaux et de fosses, de traces de sablières et de niveaux ténus de sol qu'il n'est pas possible en l'état actuel de la recherche de rattacher à l'un ou l'autre des vestiges mentionnés plus haut.

2.4. L'époque romaine

La première villa

Comme on le pressentait depuis plusieurs années, un établissement antérieur à la grande *villa* du 2e siècle a préexisté sur le site.

Situé à l'emplacement du corps central du futur palais, un bâtiment a été mis au jour, daté de la seconde moitié du 1er siècle ap.J.-C., qu'il est possible de ranger dans la typologie des maisons à halle (fig. 2). Il s'agit peut-être là de la maison de maître d'une *villa* à plan épars dont pourraient faire partie certains vestiges antérieurs découverts lors des campagnes précédentes.

L'exiguité des surfaces qu'il a été possible de dégager (en fait, seulement les endroits où les sols du palais n'étaient pas préservés), ne nous a malheureusement pas permis de définir clairement son plan. Il est néanmoins possible d'attester la présence d'un portique ou corridor externe, ainsi que la présence de pièces s'ordonnant probablement autour d'une cour centrale.

La villa principale

Comme en 1992, la fouille de cette année a permis de constater que toutes les pièces de la demeure avaient conservé leur sols et que tous ceux des corridors et des portiques, vraisemblablement dallés, avaient été récupérés. Pour la première fois, un seuil a été découvert in situ, ayant échappé à l'ardeur des récupérateurs de calcaire. Les couches de démolition liées à cette période ont livré peu de mobilier caractéristique, hormis un important lot de placages de calcaire écroulés sur place, de nombreuses



Fig. 3. Orbe VD, Boscéaz. Petit buste-applique en bronze émergeant d'une fleur ouverte. Hauteur 2,7 cm; largeur 2,2 cm. Cliché IAHA.

charnières métalliques ainsi qu'un petit buste-applique en bronze (fig. 3).

Mais le fait marquant de cette campagne a été la découverte d'une nouvelle mosaïque, la neuvième connue à ce jour (fig. 2,G)¹². Remarquablement préservée à plus de 80% sous quelques 30 cm de terre végétale, elle déroule un tapis de 50 m² qui présente une bordure de consoles en relief entre deux filets noirs. Son champ est couvert d'un quadrillage de bandes timbrées d'hexagones et de demi-hexagones adjacents et déterminant des cases carrées, sur 5×9 rangées. Chaque hexagone en inscrit un second, noir, inscrivant lui-même un six-feuille blanc. Les intersections sont formées de carrés emboîtés.

Les cases, bordées de motifs variés (tresses, épines, arêtes de poisson, dents de scie, lignes de carrés, de cercles, de coeurs, de paires de peltes ou de postes opposés) présentent un canevas à décors multiples, floraux pour la plupart, en plus d'un calice, de noeuds de Salomon, d'une corne d'abondance et d'instruments de musique.

Deux scènes ornent le centre de la pièce. A l'Est, un tableau carré de 230 cm de côté présente une scène inscrite dans un cercle de 180 cm de diamètre environ (fig. 4). Le tableau situé à l'Ouest, malheureusement détruit à moitié, montre une scène inscrite dans un rectangle de 130×230 cm environ bordé de triangles sur la pointe (fig. 5).

Les divers éléments réunis sur ces deux tableaux nous permettent d'identifier aisément la scène. Ulysse démasque Achille caché parmi les filles du roi Lycomède, chez qui il vit déguisé en femme. La scène est découpée en deux moments distincts, sans véritable lien de composition. Le grand tableau carré présente Ulysse, armé, barbu et coiffé du *pileus*, portant une tunique sans manche, qui montre un point précis de son bras tendu. Il est accompa-



Fig. 4. Orbe VD, Boscéaz. Mosaïque 9. Détail du grand tableau central (2.30×2.30 m). Entre deux tours circulaires surmontées de toits coniques, Ulysse, en armes, montre un endroit de la main, accompagné de son esclave Agrytes, soufflant dans un *tuba* orné de bandelettes. Cliché Fibbi-Aeppli.

gné d'un jeune homme, probablement son esclave Agrytes, jouant d'un *tuba* orné de bandelettes, afin d'exciter l'ardeur guerrière d'Achille.

Tous deux se tiennent sur un rempart (ou une porte) entre deux tours circulaires surmontées de toits coniques (fig. 4).

Au registre inférieur, dans le tableau rectangulaire, la scène représente le gynécée. Au sol, deux *kalathoi* renversés bordent les deux extrémités du tableau. De ces derniers s'échappent des flocons de laine. Le sol est jonché de fusaux et de quenouilles. Deux chaises renversées accentuent l'effet de désordre. A l'arrière plan, au centre du tableau, Achille s'élance, ayant saisi un bouclier du bras gauche et une lance de l'autre main. A sa droite, un personnage féminin, probablement Déidamie, tente vraisemblablement de le retenir (fig. 5). De part et d'autre du couple, deux femmes, la servante de Déidamie et une de ses soeurs, selon le témoignage littéraire, encadrent la scène.



Fig. 5. Orbe VD, Boscéaz. Mosaïque 9. Détail du petit tableau central (2.30×1.40 m). Achille, à droite, s'élance, tenant un bouclier de son bras gauche et de l'autre une lance (dont l'extrémité du manche est visible à gauche de la photographie), pendant que sa fiancé Déidamie tente vraisemblablement de le retenir. Cliché Fibbi-Aeppli.

2.5. Les structures tardives

Comme lors des années précédentes, des vestiges (trous de poteaux, foyers, traces de cloisons; fig. 2) ainsi que du mobilier attestent d'une occupation du site au 4e siècle.

3. Conclusions

Les nombreuses découvertes de cette année sont réjouissantes. Outre celle probable d'un habitat indigène de

La Tène ancienne, la présence d'une première *villa* au premier siècle de notre ère permettra peut-être de se faire une idée plus précise de l'évolution de ce type d'établissement que les recherches des prochaines années tenteront de mieux cerner encore. Elles attestent pour le moins de la situation privilégiée dont jouissait le plateau de Boscéaz dès la plus haute antiquité.

Claude-Alain Paratte
Institut d'archéologie et d'histoire ancienne
Université de Lausanne
BFSH 2
1015 Lausanne

Notes

- 1 La direction technique du chantier a été assurée par José Bernal, dessinateur et technicien de fouilles de l'IAHA; Béatrice Blandin, Sandrine Reymond, Sophie Reymondin, Karine Weber, Yves Dubois, Thomasz Mikocki et Jacques Monnier ont assuré l'encadrement des fouilleurs; Mlle Véronique Zwald et François Meylan ont pris en charge la coordination de la documentation graphique et Pascal Simon la couverture photographique; Thierry Luginbühl s'est occupé de la gestion et de l'étude du mobilier.
- 2 AS 1978, 2, 84–86; ASSPA 69, 1986, 276; 71, 1988, 195–203; 271–273; 72, 1989, 281–285; 73, 1990, 220; 74, 1991, 273s.; 75, 1992, 222s.; 76, 1993, 212s.
- 3 En attendant le rapport définitif, la documentation de terrain (photos, relevés, notes) ainsi que le matériel archéologique restent déposés à l'IAHA.
- 4 Voir par exemple Chronologie. Datation archéologique en Suisse. Antiqua 15 (1986) 212s. Basel.
- 5 Ce mobilier sera publié dans le rapport de fouilles 1991–1992 destiné à l'archéologue cantonal.
- 6 Nous avons bénéficié pour la fouille de cette tombe, de l'aide et des conseils précieux de Patrick Moinat qui mènera l'étude anthropologique et du mobilier.
- 7 Très proches de ceux retrouvés dans l'habitat palafittique de Morges-les-Roseaux. Voir par exemple Chronologie (note 4) 226.
- 8 Proches de ceux de certains sites du Sud de l'Allemagne comme Neuenburg. Voir, Bittel, K., Kimmig, W., Schiek, S. (éds.), Die Kelten in Baden-Württemberg, Stuttgart (1981) 439, fig. 339s. Stuttgart.
- 9 Son identification a été confirmée par Gilbert Kaenel.
- 10 Nous avons également bénéficié de l'aide de Patrick Moinat pour la fouille de cette sépulture. Il prendra en charge l'étude anthropologique.
- 11 La fibule et le bracelet ont été remis à l'atelier de restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne.
- 12 Après la construction d'un abri provisoire en bois, le dégagement de la surface de la mosaïque a pu avoir lieu sous la direction d'André Glauser, restaurateur du Musée romain d'Avenches, du 4 octobre au 21 décembre 1993. Après un premier nettoyage et une première documentation photographique, la mosaïque a été protégée pour l'hiver. La documentation finale et un nettoyage fin mécanique n'interviendra qu'après assèchement complet du pavement, dès l'été 1994. Nous nous bornerons donc ici à une description sommaire des motifs figurés.

Michael Pavlinec

Aulnay-de-Saintonge und Vindonissa

Vor zwei Jahren wurde eine Zusammenstellung absolut datierter Fundstellen als Grundlage einer statistischen Terra Sigillata-Chronologie vorgestellt¹. Im 1. Jh. n. Chr. blieb mit dem Legionslager von Vindonissa ein Schwachpunkt bestehen. Dieser kann mit den Funden des römischen Militärlagers von Aulnay-de-Saintonge behoben werden².

Aulnay-de-Saintonge (F), Kastell³

ca. 21–43 n. Chr.

Datierung: historisch (Beginn: Aufstand in Gallien; Ende: Abzug der Truppen für die Eroberung von Britannien)⁴; Münzen⁵.

Mit der weitgehend gleichzeitigen Belegung des Legionslagers von Vindonissa durch die 13. Legion (16/17–45/46 n. Chr.) sind aufschlussreiche Vergleiche möglich. Aulnay liegt in Westfrankreich, also recht weit von den übrigen Referenzfundstellen entfernt (Abb. 2, Nr. 10). Die Zusammensetzung der Terra Sigillata müsste sich wesentlich von derjenigen in Vindonissa unterscheiden, wenn verschiedene Gebiete mit verschiedenen Terra Sigillata-Typen beliefert worden wären. Dem ist offensichtlich nicht so: In beiden Fundstellen gehören die meisten Terra Sigillata-Gefäße zu den gleichen – und häufigsten – Typen, und die meisten Verhältnisse entsprechen sich weitgehend (Abb. 1; z. B. die Typen Ha. 11, Ha. 3/Drag. 15/17, Hofh. 12 und Drag. 27). Das Typenspektrum ist ebenfalls